



## Communiqué de Presse

# OCP s.a. et Prayon s.a. annoncent la signature d'un contrat exclusif de transfert de la technologie de MAP soluble de Prayon

**Casablanca, le 22 Janvier 2013** - OCP s.a. et son partenaire Prayon annoncent la signature d'un contrat exclusif de transfert de la technologie de MAP soluble (\*) de Prayon, reconnu à l'échelle internationale pour la qualité de ses processus de production d'engrais solubles. Le groupe OCP exploitera cette technologie dans une unité de production de MAP soluble d'une capacité de 100 kT par an. Cette unité, dont le démarrage est prévu à Juin 2015, sera construite sur la plateforme industrielle de l'OCP de Jorf Lasfar, au Maroc.

Ce nouvel accord avec Prayon marque l'entrée du groupe OCP dans le marché des engrais de précision. Ce partenariat s'inscrit au cœur de la stratégie commerciale du groupe OCP, qui vise notamment à se positionner sur de nouveaux marchés porteurs et à développer des produits adaptés aux besoins des consommateurs finaux.

Le groupe OCP, leader mondial dans la production des phosphates et de ses dérivés, mettra à disposition l'acide phosphorique nécessaire à la future unité et initiera de nombreuses synergies depuis sa plateforme de Jorf Lasfar.

« Nous sommes très heureux de cet accord qui confirme notre engagement vers l'innovation et notre volonté de diversifier nos produits », déclare M Mhamed Ibnabdeljalil, Directeur Exécutif du pôle commercial du groupe OCP. « Cet accord permet au groupe OCP de se positionner sur un marché de cultures à haute valeur ajoutée, particulièrement adapté aux systèmes de micro-irrigation et dont les perspectives de croissance sont très prometteuses sur le plan international».

« Nous sommes très fiers de faire bénéficier notre partenaire marocain de la technologie que nous avons mise au point », déclare Yves Caprara, Administrateur délégué de Prayon. « Nous avons plus de quarante ans d'expérience dans la production de MAP et le développement du marché de l'horticulture fait partie de nos priorités.

« Cet accord avec notre partenaire de longue date nous permet de consolider nos objectifs long terme dans ce domaine en croissance et nous conforte dans nos projets de poursuite des développements technologiques. »

(\*) phosphate monoammonique